
document d'information

Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

Partout au Canada, le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) veille à ce que les gens âgés puissent profiter de la qualité de vie de leur collectivité et y contribuer.

Fort du succès du PNHA, le gouvernement du Canada, dans son budget de 2007, a accru de 10 millions de dollars par année les fonds alloués au programme dans le but de fournir une aide à l'immobilisation pour améliorer les installations et l'équipement servant aux programmes pour les aînés actuellement en vigueur et de sensibiliser davantage la population du pays aux mauvais traitements infligés aux personnes âgées. Ces fonds portent le budget annuel total du programme à 35 millions de dollars par année.

Grâce à ces 10 millions de dollars supplémentaires, le PNHA offre maintenant aux organismes trois types de financement :

1. Financement pour la participation communautaire et le leadership (jusqu'à 25 000 dollars) : ces fonds sont destinés à des projets communautaires partout au Canada. Ces projets incitent les aînés à continuer de jouer un rôle important dans leur collectivité en aidant les personnes dans le besoin, en faisant preuve de leadership et en faisant profiter les autres de leur expérience et de leurs compétences.
2. Financement pour l'aide à l'immobilisation (jusqu'à 25 000 dollars) : ces fonds aideront les organismes à but non lucratif à améliorer leurs installations et leur équipement servant aux activités et aux programmes qui sont actuellement offerts aux aînés et qui leur permettent de continuer à mener une vie active dans leur collectivité.
3. Financement pour la sensibilisation aux mauvais traitements envers les aînés (jusqu'à 250 000 dollars en financement chaque année sur une période maximale de trois ans) : ces fonds permettront à des organismes sans but lucratif et à des coalitions de sensibiliser la population à l'échelle nationale ou régionale au sujet des mauvais traitements que subissent les personnes âgées. Grâce à ces fonds, de nouvelles ressources éducatives sur la violence et la négligence envers les aînés seront créées afin d'améliorer la qualité de vie et la sécurité des personnes âgées.

- Répartition du financement par province et territoire -

Province ou territoire	Nombre de projets	Montant total du financement
Alberta	70	1 380 370 \$
Colombie-Britannique	70	1 250 629 \$
Manitoba	37	565 939 \$
Nouveau-Brunswick	34	596 992 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	19	379 548 \$
Territoires du Nord-Ouest	5	106 400 \$
Nouvelle-Écosse	26	333 759 \$



Nunavut	3	74 000 \$
Ontario	277	6 105 293 \$
Île-du-Prince-Édouard	9	119 401 \$
Québec	223	3 800 767 \$
Saskatchewan	24	301 493 \$
Yukon	5	87 075 \$
Total	802	15 101 666 \$